

aux besoins essentiels de leur mari. Cela donne la même obligation aux deux conjoints.

La loi sur la défense nationale permettra que les filles soient traitées comme les garçons: tous seront des cadets. La loi sur l'assurance-chômage sera aussi modifiée de façon à prévoir une période souple de 15 semaines pour les prestations de maternité, ce que, j'en suis certaine, la plupart des femmes enceintes méritaient par le passé et auront à l'avenir. On modifiera aussi la loi sur l'immigration, la loi sur l'emploi dans la Fonction publique, la loi sur les pensions et la loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils.

Le gouvernement a aussi proposé des amendements au Régime de pensions du Canada, dont l'un des plus importants concerne la pleine égalité des cotisants et des prestataires du sexe masculin et du sexe féminin en vertu de la loi.

La Chambre est en train d'étudier le bill sur la citoyenneté qui, entre autres choses, accordera la citoyenneté soit au père, soit à la mère. On compte aussi présenter à la Chambre la mesure sur la commission des droits de l'homme, de même que des amendements au Code criminel relativement au viol et à autres délits sexuels. Toutes ces modifications démontrent que le gouvernement actuel peut reconnaître la nécessité de traiter également les hommes et les femmes.

Sa seule adoption de mesures législatives ne changera pas les attitudes. Il faut se souvenir que nous luttons pour l'égalité entre les hommes et les femmes quant à la liberté de choisir son travail, son milieu et la liberté de choisir d'autre chose que les stéréotypes qui ont limité les femmes à un seul rôle.

● (2200)

Les jeunes aujourd'hui s'orientent dans cette voie beaucoup plus facilement. Il n'y aura pas de pierre d'achoppement. Ils savent ce qu'ils veulent. J'aimerais citer de la revue *Ms.*, une lettre d'Anita Buzick II de Killeen, au Texas:

Quand j'ai lu dans mon manuel «La reine est la femme d'un roi», je suis devenue vraiment furieuse. Même si je n'ai que neuf ans et que je ne suis qu'en quatrième année, j'ai écrit cinq poèmes. J'ai cru que vous aimeriez reproduire l'un des cinq dans *Ms.*

Le voici:

If you think I'm going to slave
in the kitchen for a man who is
supposed to be brave,
Then I'm sorry to say,
but you're wrong all the way,
Because I'm going to be an
astronaut.

Ce sont les idées de nos jeunes. Les jeunes garçons et filles ne veulent plus être considérés différemment. Ils vont vouloir les mêmes emplois, que ce soit dans le domaine de la construction, de l'enseignement, de la médecine et partout ailleurs.

Comme je suis secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde), j'ai dû bien des fois pendant le peu de temps que j'ai occupé ce poste expliquer que je suis député et que seul les députés peuvent être secrétaires parlementaires. Lorsque je représente le ministre, on suppose toujours que je suis l'une des secrétaires du ministère. Je suis convaincu que cela ne se produit pas pour ceux de l'autre sexe parce qu'on a toujours pensé que le secrétariat était une profession réservée aux femmes.

Statut de la femme

Si je comprends bien, on a fait cet après-midi à la Chambre une déclaration d'après laquelle toute femme devrait pouvoir choisir de rester au foyer et d'être ménagère si elle le désire. J'approuve cette déclaration louable, mais j'aimerais préciser que c'est le genre de déclaration qui entraîne certaines attitudes fausses. Il faudrait plutôt dire toute personne, au lieu de faire correspondre à la notion de foyer celle de femme. Pendant que j'en suis à cette déclaration, j'aimerais aller un peu plus loin et définir la notion de choix.

Autrefois, la femme avait la possibilité d'aller occuper pendant quelques années un emploi bien déterminé qui seyait à une femme, puis de se marier et d'avoir des enfants. Elle n'avait pas le choix. La femme devait trouver un mari parce qu'elle ne pouvait pas vivre la plupart du temps de ce qu'elle pouvait gagner, ce qui, dans le contexte de l'époque, ne pouvait pas la mener bien loin. Elle acceptait donc de devenir maîtresse de maison sans avoir la possibilité de choisir un autre rôle qui lui permit de s'épanouir. L'égalité dans notre société future permettra à tous de choisir leur rôle et de s'y épanouir comme le leur permettra leur culture et non comme le leur prescrira la société.

Lorsque dans une société les femmes occupent les mêmes emplois et gagnent autant d'argent que les hommes, peut-être alors les individus peuvent-ils choisir en fonction de leur culture de poursuivre leur activité dans le monde du travail ou de demeurer dans leur foyer, d'y élever une famille et d'y aider le conjoint qui travaille. Mais ce sera alors devenu un choix et une carrière, un choix dont la vie familiale ne saurait retirer que des bienfaits.

Actuellement, au Canada, probablement la moitié des talents disponibles seulement sont correctement employés. C'est la preuve que les hommes comme les femmes y perdent et que notre pays tout entier y perd. Les rôles stéréotypés portent préjudice autant aux hommes qu'aux femmes, et l'égalité véritable ne saurait profiter qu'aux deux sexes ensemble.

J'aimerais dire quelques mots des disparités économiques qui existent et, il faut l'espérer, auxquelles viendra remédier rapidement une loi fédérale, grâce, par exemple, à la Commission des droits de l'homme, qui sera certainement suivie par les provinces pour ce qui est des emplois dans les services publics provinciaux. J'aimerais toutefois, à l'appui de cette remarque, lire un passage de la page 39 de *Bureau de la main-d'œuvre féminine 74*, publié par Travail Canada:

Les gains moyens des gardiens d'enfants à plein temps pendant toute l'année se chiffraient, en 1970, plus du double (plus de 127.5%) de ceux des gardiennes. Dans un monde où la coutume réserve certains genres d'emplois aux hommes et d'autres aux femmes, cette intéressante donnée nous semble quelque peu ironique. Pourtant, ce n'est pas la seule occupation considérée généralement comme féminine où les hommes reçoivent des gains moyens supérieurs à ceux des femmes.

Certaines professions, par exemple la bibliothéconomie, sont généralement considérées comme des professions féminines; pourtant les gains moyens des bibliothécaires masculins dépassent ceux des bibliothécaires féminines de presque un cinquième (18.6%). De même, en diététique et en sciences de l'alimentation, professions également considérées comme féminines, les hommes touchent des gains moyens supérieurs à ceux des femmes de près d'un quart (22.6%). Citons l'occupation de caissier, autrefois réservée aux hommes, mais qui tend de nos jours à devenir une occupation féminine; là encore les salaires moyens des hommes sont supérieurs de la moitié (50.9%) à ceux des femmes.